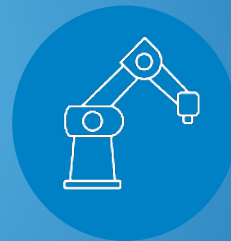


# SEPRO GROUP

Communication sur le progrès



6 septembre 2019



# Engagement du Président



*La Roche-sur-Yon, le 6 septembre 2019,*

Je suis heureux de confirmer que SEPRO ROBOTIQUE réitère son soutien envers les Dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les principales actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Pacte Mondial et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Vous trouverez ci-après une description des actions mises en place et les indicateurs de mesure de résultats.

Bien sincèrement,

Eric RADAT  
PRESIDENT

# Le Pacte Mondial des Nations Unies

SEPRO GROUP est fier d'adhérer depuis 2016 au Pacte Mondial des Nations Unies et ainsi confirmer son engagement autour de ces 10 principes universellement reconnus :



# Les Actions réalisées depuis Août 2018

SEPRO GROUP est fier et heureux d'avoir réalisé les actions suivantes depuis août 2018 ayant permis d'améliorer ses performances en matière de responsabilité sociétale :

Principes concernés	Actions réalisés depuis août 2018
<b>DROITS DE L'HOMME</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Mise en conformité au RGPD</li><li><input type="checkbox"/> Mise en place d'une charte informatique et promotion du droit à la déconnexion</li><li><input type="checkbox"/> Mise en place d'un Code de conduite</li></ul>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Gestion d'un tableau de bord environnemental</li></ul>
<b>NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Promotion de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes</li><li><input type="checkbox"/> Valorisation de la performance, des compétences et des carrières des collaborateurs</li><li><input type="checkbox"/> Mise en place d'un Code de conduite</li></ul>
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Mise en place d'un Code de conduite</li></ul>

# □ Mise en conformité au RGPD

Début 2018, une démarche a été entamée par SEPRO GROUP afin de se mettre en conformité avec le nouveau Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit « RGPD ».

Un état des lieux de l'intégralité des traitements de données a été réalisé par SEPRO GROUP, qui a permis de prendre les mesures adaptées pour **garantir la sécurité et l'intégrité des données personnelles**. L'équipe dédiée à ce projet de mise en conformité, constituée de collaborateurs des services juridique, ressources humaines et service informatique, a également organisé des processus internes et a documenté la conformité au RGPD.

Des ateliers de formation et de sensibilisation ont en outre été dispensés auprès de la plupart des salariés de SEPRO ROBOTIQUE SAS.

Cette démarche se poursuit actuellement avec la mise en conformité de l'ensemble des filiales du groupe au RGPD. Des ateliers de formation et de sensibilisation seront également dispensés auprès des collaborateurs de chaque filiale.

## ❑ Mise en place d'une charte informatique et promotion du droit à la déconnexion

En 2019, Sepro Group a mis en place une charte informatique, avec pour objectif de fixer les conditions d'utilisation du système d'information (matériel informatique, Internet, messagerie électronique, téléphonie,...), les droits et les obligations de chaque utilisateur et de les sensibiliser aux **exigences de sécurité et de confidentialité**, notamment face à la recrudescence des cyberattaques vis-à-vis de notre groupe.

La charte informe également les salariés sur les règles applicables en matière de RGPD (données personnelles). Elle consacre en outre le **droit à la déconnexion des utilisateurs**.

Elle est applicable à l'ensemble des utilisateurs du système d'information (salariés, prestataires, stagiaires, intérimaires...).

Elle est entrée en vigueur pour l'ensemble des utilisateurs en France le 3 août 2019. Le déploiement de cette charte à l'ensemble des filiales du groupe est en cours de réalisation.



## □ Gestion d'un tableau de bord environnemental

Un tableau de bord environnemental a été mis en place permettant de suivre notamment :

- La consommation électrique par robot produit,
- La consommation de gaz par robot produit,
- Les émissions de CO<sub>2</sub>,
- La consommation d'eau,
- Le pourcentage de déchets recyclés.

SEPRO GROUP a constaté à la fin de l'année 2018 que les objectifs fixés s'agissant de la consommation électrique et de gaz par robot produit, des émissions de CO<sub>2</sub> et de consommation d'eau avaient été dépassés.

## □ Promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Sepro Group s'engage à promouvoir une culture de diversité et d'inclusion au sein de l'entreprise. Nous sommes convaincus que notre ouverture aux différences et aux atouts de chacun permet de répondre aux attentes de toutes nos parties prenantes et à celles de l'ensemble des communautés concernées par nos activités.

Qu'il s'agisse de recrutement, de rémunération, de formation ou d'évolution professionnelle, Sepro Group favorise l'égalité des chances et s'attache au développement des compétences et des qualités de ses collaborateurs.

Le Gouvernement a fait de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes l'une de ses principales priorités. Cet engagement s'est notamment traduit par un plan d'action présenté en mai 2018 visant à supprimer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Ce plan d'action comprend un index de l'égalité entre les femmes et les hommes, dont le détail et son mode de calcul ont été publiés dans le décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019.

L'index se compose d'un indicateur principal destiné à mesurer les écarts de rémunération existants et de 4 indicateurs complémentaires (promotions, augmentations, maternité et les dix plus hautes rémunérations).

**Sepro Group s'engage depuis plusieurs années dans une démarche d'égalité salariale dans l'entreprise, et nous sommes fiers d'obtenir sur l'année 2018 un score de 83 points sur 100.**



## □ Valorisation de la performance, des compétences et des carrières des collaborateurs

SEPRO GROUP a poursuivi sa démarche de développement et d'accompagnement de ses collaborateurs tout au long de leur parcours dans le groupe par des actions concrètes dès le début du recrutement.

En particulier, SEPRO GROUP a amélioré son **plan de développement des compétences** (plan de formation) dans un objectif de formation et d'accompagnement des collaborateurs en développant les compétences managériales et d'expertises.

Dans ce cadre, SEPRO GROUP a étendu la mise en place d'entretien de développement à l'ensemble des filiales du groupe, afin d'effectuer le suivi sur la progression des salariés et de permettre l'évolution du poste en adéquation avec le projet professionnel du salarié.

SEPRO GROUP favorise également la mobilité en termes de compétences et d'évolution dans une logique d'employabilité durable afin de faire progresser et évoluer les collaborateurs.

# □ Mise en place d'un Code de conduite

En 2018, SEPRO GROUP a entamé une démarche visant notamment à se mettre en conformité notamment à la loi Sapin II (loi française n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique).

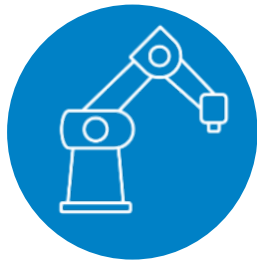
En décembre 2018, une cartographie des risques de corruption a été réalisée par un cabinet de conseil externe, afin d'accompagner SEPRO dans sa démarche.

A la suite de cette cartographie des risques, SEPRO a établi un Code de Conduite destiné à informer et sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise aux engagements de SEPRO en matière de droits de l'homme, de conditions de travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Ce Code de Conduite rappelle les engagements de SEPRO dans les domaines suivants : la lutte contre la corruption et les paiements illicites, la lutte contre la fraude, le respect des règles de concurrence loyale, le respect de la confidentialité et des informations sensibles, la prévention des conflits d'intérêts, la protection de la propriété intellectuelle, la protection des données à caractère personnel et le respect des collaborateurs.

Ce Code de Conduite a été communiqué à l'ensemble des collaborateurs de SEPRO ROBOTIQUE SAS. Des ateliers de formation et de sensibilisation ont en outre été dispensés auprès des salariés les plus exposés.

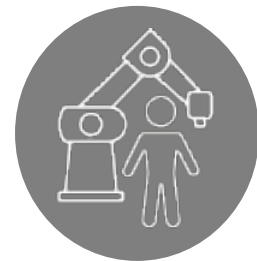
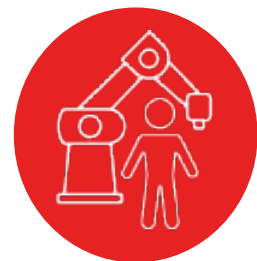
Cette démarche se poursuit actuellement avec une mise en place de ce Code de Conduite au sein de l'ensemble des filiales du groupe. Des ateliers de formation et de sensibilisation seront également dispensés auprès des collaborateurs de chaque filiale.



Picto 6 axes / 6-axis icon



Picto cartésien / Cartesian robot icon



Picto cobot / Cobot icon

// Thank you!

